
***PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE LA LIGUE
CALEDONIENNE DE SQUASH DU 17 AOUT 2017***

Présents : A. Daveluy, F. Dinh, Ch. Nagle, Ch. Ringuenoire, P. Bousquet, P. Barthélémy, A. Ducrocq, D. Navarre (invité)

Absents excusés : E. Nosmas, Th. Paillé, Ch. Roger

Ordre du jour :

1. Océania 2017 à Tahiti
2. Réaffectation des sommes allouées
3. Point sur le classement
4. Questions diverses

Début de la séance : 18 H 15

I. Océanias 16/09 /2017 à Tahiti

- L'hôtel est payé
- Les locations de voiture sont confirmées et en attente du versement d'Éric Nosmas pour le paiement
- Les maillots hommes et femmes sont en cours de confection
- Les chemises, pour une somme de 48 680 CFP sont sponsorisées par Stemer et plus particulièrement Christophe Ringuenoire.
- Les billets d'avion sont réservés. Le billet de Yann Lancrenon est en attente de confirmation en fonction de ses examens en Australie
- Pays participant à ces Océanias : Tahiti, Australie, Nouvelle Calédonie, Samoa et Papouasie-Nouvelle Guinée (participation de 2 hommes et 2 femmes)



Les résultats envisagés : Placer deux masculins et une féminine sur le podium. (D'après les dernières infos il semblerait que le N° 1 Australien soit nettement au-dessus des autres compétiteurs)

Sophro/Océania : il est constaté qu'il est difficile de pérenniser cette pratique au sein des équipes de squash. Le président se réserve un droit d'observation par rapport au comportement des joueurs pendant les compétitions. Tout comportement inadéquat sera noté et ces informations remonteront en haut lieu.

Sont présents régulièrement aux séances : L.Guépy, CH. Nagle, S. Durand.

II. Réaffectation des sommes allouées par rapport aux différents axes

- Il est convenu d'utiliser les sommes des reliquats des axes excédentaires pour les reporter sur les axes déficitaires (à vérifier sur le bilan financier).
- Au niveau de l'axe performance le tournoi squash-pro pourrait bénéficier d'une dotation de 400 000 CFP (comme envisagé lors de la réunion du 22/05/17)
- Il convient d'envisager pour 2018 une commission jeunesse féminine avec possibilité de créer un budget afin de rémunérer les formateurs

III. Point sur le classement

Un nouveau classement ou l'amélioration du classement actuel est à l'étude. Il existe différentes propositions qui seront discutées au cours de réunions ultérieures

IV. Questions diverses

Le juge arbitre se doit de vérifier la mise à jour **des licences** et **des certificats médicaux** des joueurs.

- La ligue est invitée à sensibiliser les différents clubs du territoire sur la période de renouvellement des licences, l'année 2016/2017 se terminant officiellement **le 31 Août 2017**. La saison sportive calédonienne se poursuivant jusqu'en Décembre 2017, les membres non licenciés pour la nouvelle saison



2017/2018 ne pourront pas participer aux compétitions de fin d'année (**cette période correspond aux différents championnats**)

- Tout joueur doit être à jour de sa licence et de son certificat médical avant le début d'un tournoi

FIN DE LA SEANCE A 20H

Le Président